



Aide à la production 1 % marché de l'art Fiche de candidature 3^e édition 2021-2022

Critères à remplir pour déposer votre candidature :

- présenter un projet selon un concept entièrement original, relevant de la discipline des arts plastiques et visuels à l'exception du cinéma et du design ;
 - avoir un lien déterminant avec le territoire francilien : soit une résidence habituelle, soit une activité professionnelle régulière (galerie, expositions) ;
 - justifier d'un projet d'exposition collective ou monographique déjà réalisée ou programmée dans un musée ou un centre d'art en France au cours des années 2019, 2020, 2021 ou 2022 ;
 - réserver le droit d'exclusivité de la première présentation publique de l'œuvre en octobre 2022 ;
 - s'engager à réaliser l'oeuvre avant le 30 septembre 2022, selon le calendrier de montage de la première présentation publique ;
 - être en règle dans ses obligations sociales et fiscales.
-

Nom :

Prénom :

Nom d'artiste (le cas échéant) :

Année de naissance :

Nationalité :

Adresse postale :

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone :

Courriel :

Site internet (le cas échéant) :

N° de sécurité sociale :

N° Siret :

Nom de votre galerie si vous êtes accompagné.e :

Nature de votre discipline artistique :

Résumé de votre démarche artistique générale (15 lignes maximum) :

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

Présentation synthétique du projet proposé

Résumé du projet (15 lignes maximum) :

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

Type d'œuvre :

Dimensions :

Poids (en kg) :

Le projet présenté fait-il l'objet d'un autre aide ? oui / non

Si oui, laquelle : nature et montant de cette aide :

Voici un modèle à partir duquel vous établirez le budget prévisionnel tel qu'il est demandé dans le règlement intérieur :

DEPENSES		RECETTES	
Contributions en numéraires			
Missions préalables	Total: ___ €	Aides publiques affectées au projet	Total : ___ €
[: _____] préciser	: ___ €	Montant demandé à la Ville de Paris et au CMP	: ___ €
Production de l'œuvre	Total: ___ €	Aide en recherche	: ___ €
[: _____]	: ___ €	[: _____]	: ___ €
[: _____]	: ___ €	[: _____]	: ___ €
[: _____]	: ___ €	Ressources propres	Total : ___ €
Rémunération intervenants	Total : ___ €	[: _____]	: ___ €
[: _____]	: ___ €	[: _____]	: ___ €
[: _____]	: ___ €	Autres types d'aides	Total : ___ €
Autres	Total : ___ €	Mécénat	: ___ €
[: _____]	: ___ €	Autres aides privées	: ___ €
[: _____]	: ___ €	Crowdfunding	: ___ €
[: _____]	: ___ €	[: _____]	: ___ €
SOUS- TOTAL (en numéraires)	: ___ €	SOUS-TOTAL (en numéraires)	: ___ €
Contributions en nature (le cas échéant)			
Bénévolat	: ___ €	Bénévolat	: ___ €
Mise à disposition de locaux	: ___ €	Mise à disposition de locaux	: ___ €
Mise à disposition de matériel	: ___ €	Mise à disposition de matériel	: ___ €
Autofinancement divers	: ___ €	Autofinancement divers	: ___ €
Imprévus	: ___ €	Imprévus	: ___ €
SOUS- TOTAL (en nature)	: ___ €	SOUS- TOTAL (en nature)	: ___ €
TOTAL Dépenses du projet	: ___ €	TOTAL Recettes du projet	: ___ €

Nota bene : les coûts d'entreposage, d'entretien et de maintenance, ainsi que les coûts de transport ne relèvent pas du budget de production de l'œuvre visé par la présente aide à la production.

Vous devez à ce stade, en sus de cette fiche, adresser toutes les pièces requises par courriel à dac-unpourcent@paris.fr avant le 3 mai 2021, 17h00 :

- Le formulaire de candidature, disponible en ligne, dûment rempli ;
- Un curriculum vitae détaillé attestant le cas échéant de l'activité professionnelle régulière de l'artiste en Ile-de-France ;
- Si le lien avec le territoire francilien ne relève pas de l'activité professionnelle de l'artiste, un justificatif de résidence attestant de ce lien ;
- Un dossier artistique comprenant 10 à 15 visuels significatifs des pièces déjà réalisées et le cas échéant des articles de presse ;
- Une note de présentation de l'œuvre assortie des travaux préparatoires, de visuels et de descriptifs ;
- Un dossier technique concernant la faisabilité de l'œuvre et son calendrier de réalisation compatibles avec le calendrier du dispositif ainsi que les besoins en production (technique, matériel, résidence, missions, locaux) nécessaires pour concrétiser la réalisation de l'œuvre ;
- Le budget prévisionnel de production qui intègre les participations financières obtenues ou demandées, ainsi que des apports en nature ou en industrie le cas échéant.
- L'ensemble des coûts de gestion et/ou de diffusion de l'œuvre, notamment les dépenses d'entreposage, d'assurance, de transport, d'entretien et de maintenance de l'œuvre une fois qu'elle est réalisée, sont à la charge de l'artiste, à l'exception des dépenses strictement afférentes à la présentation publique des œuvres lauréates prévue en octobre 2022 ;
- Un descriptif du projet d'exposition présenté ou programmé dans l'institution au cours de l'année 2019, 2020, 2021 ou 2022, ainsi qu'une attestation du dirigeant de l'institution accueillant cette exposition pour les expositions programmées ultérieurement ;
- Une déclaration sur l'honneur attestant du droit d'exclusivité de la première présentation publique de l'œuvre réservé au bénéfice de la Ville de Paris et du Crédit Municipal de Paris ;
- La liste des partenaires engagés pour l'œuvre.

A noter, l'ensemble du dossier ne doit pas excéder 50 pages de format A4 hors visuels.

J'ai pris connaissance du règlement : oui / non

Je soussigné.e :

atteste sur l'honneur que les renseignements fournis sont exacts et déclare être l'auteur de tous les travaux transmis.

Fait à : _____, le : _____

Signature :

* tout dossier incomplet pourra être refusé pour ce motif

** Pour les pièces trop volumineuses, veuillez vous tourner vers des plateformes en ligne permettant de nous adresser vos documents